Louise Desforges
2008/01/01

Genre grammatical Rédaction épicène

Et si le premier homme était une femme… ou le discours épicène

Revenons à l'antique genre humain

Ceux et celles de la vieille école (dans tous les sens du terme) qui, comme moi, ont peiné six longues années à apprendre quelques rudiments du latin savent que le nom *homo*, *hominis* désignait, en latin classique, l'être humain, alors qu'on employait le terme *vir* pour parler de l'individu masculin. On nous a bien dit qu'il n'y avait alors aucune confusion entre ces deux notions.

Mais l'homme glissa…

Assez tôt cependant, le nom *homo* est réservé aux seuls individus de sexe masculin. Ainsi, au VI^{e} siècle, Grégoire de Tours raconte qu'au Concile de Mâcon « il y eut… un évêque qui disait que les femmes ne pouvaient être appelées *homo* », tellement le mot *vir* (pour désigner l'*homo* mâle) s'était estompé dans la pratique langagière. Comme il arrive souvent dans l'histoire de la langue, le sens du mot avait connu un glissement; il ne couvrait dès lors que la moitié de l'humanité. Cette équation entre genre humain et genre masculin était-elle le fruit d'un surprenant et malencontreux hasard ?

La langue est bien sûr arbitraire, mais très relativement; elle est fondamentalement liée

à la vie, à la technologie, à l'histoire et à la structure d'une société. En témoignent – un exemple entre mille, peut-être le plus cliché – tous ces nouveaux termes, le plus souvent d'origine américaine, qui trouvent leur place dans le dictionnaire depuis que l'ordinateur est devenu objet d'utilité courante et les États-Unis, la grande puissance que nous savons.

et la femme tomba…

Au Moyen Âge, les femmes occupent une place importante dans la vie économique, au point que certains métiers leur sont presque réservés (boulangerie, fabrication de la bière). Souvent, elles ne sont pas payées autant que les hommes, mais les professions ne leur sont pas fermées et le *Livre des Métiers* (1271) parle de maréchales-ferrantes, de chaudronnières, de barbières, de meunières, de maîtresses comme de maîtres, de prudesfemmes comme de prud'hommes, etc. Au Moyen Âge, l'adjectif et le participe s'accordent en genre avec le nom le plus proche.

Au XV^{e} et au XVI^{e} siècle, on ressort la loi salique, qui exclut les femmes de la succession à la couronne de France. Sous Louis XIV, les femmes sont évincées des jurandes, les femmes mariées deviennent dépendantes de leur mari. Toujours au XVII^{e} siècle français, la femme mariée est obligée de prendre le nom de son mari[1]. À la ville comme à la cour, ses droits s'effritent, et, parallèlement, les lois de la grammaire s'affirment, dans la neutralité d'un Vaugelas qui écrit, avec une mâle assurance : « Le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble. »

La Révolution n'arrange pas les choses. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* protège effectivement les droits des seuls hommes, et le suffrage dit universel est un suffrage exclusivement masculin. C'est l'homme bien viril qui prend toute la place. Combien de temps la femme devra-t-elle se battre pour être reconnue comme une personne (un homme ?) à part entière ?

dans les rets de la langue…

Nous avons, toutes et tous, été formés dans un système d'éducation où le genre masculin était dit *générique*, et le féminin *spécifique*. *L'homme embrasse la femme*,

disaient plaisamment mes éducatrices : le nom *homme* est masculin et l'accord se fait au masculin quand sont présents les deux genres. Et, en 1984, l'Académie justifie *scientifiquement* cette norme machiste comme une division traditionnelle de la langue française en deux genres inégaux, soit le masculin, *non marqué* ou *extensif*, et le féminin, *marqué* ou *intensif*. Bizarrement, le mot *homme* y retrouve son sens de l'Antiquité – *être humain* – en ne perdant pas celui d'*être humain masculin* (« Son emploi signifie que, dans le cas considéré, l'opposition des sexes n'est pas pertinente et qu'on peut donc les confondre[2] »). C'est ainsi que l'on a pu parler de *citoyens,* d'*étudiants,* d'*ouvriers*, comme si n'existaient pas les citoyennes, étudiantes et ouvrières, qui restaient sous-entendues. *L'homme embrasse la femme*, et les femmes disparaissent sous cette compacte masse à la fois bigarrée… et masculine[3].

La langue de Jeanne d'Arc

La *commandante en cheffe des armées royales*[4], ses soldats et *soldates* sont de retour. Les femmes se sont battues pour retrouver leurs droits, pour en gagner d'autres, pour être considérées comme des égales en droit et en fait. Elles sont si près d'y être que la population étudiante est aujourd'hui composée majoritairement de femmes. C'est ça, l'avenir.

C'est pour préparer cet avenir que l'Office québécois de la langue française travaille depuis longtemps à la féminisation du discours et des titres, pour que nos filles comprennent que la voie leur est ouverte et qu'elles peuvent rêver d'être *avocates*, *pâtissières* ou g*ouverneures*, comme bon leur semble[5]. Il est aussi important qu'elles et leurs frères sachent dès les débuts de leur apprentissage de la langue que l'appellation de fonction existe – comme le travail lui-même – dans les deux genres. Les enfants l'apprennent à l'école; de fait, le vocabulaire des métiers dans les deux genres est beaucoup plus large que celui auquel nous étions exposés à leur âge.

Ce n'est qu'un début…

Mais ceci n'est ni suffisant ni entièrement satisfaisant. La féminisation lexicale est un élément essentiel de la désexualisation de la langue française, mais elle ne suffit pas à ce que l'on sorte de cet ambigu magma dans lequel nous a plongés la supériorité du genre masculin dans la grammaire et le discours dominant.

Il s'agit maintenant de faire en sorte que les femmes, la moitié du ciel ET de la terre, ne soient pas exclues des discours et des textes. C'est ce que l'on appelle *discours ou rédaction* épicène.

Les linguistes de beaucoup de pays s'y affairent. Différentes solutions sont proposées, toutes sont ouvertes. C'est un grand brassage linguistique, pour retrouver ce que les femmes ont perdu, leur redonner une place, leur ouvrir à nouveau le domaine de la langue.

Les Québécoises ne sont pas en reste. Ce sont, avec les Suisses, des pionnières dans le domaine. Et, encore aujourd'hui, l'Office québécois de la langue française vient de publier un cahier, *Avoir bon genre à l'écrit – Guide de rédaction épicène*[6], où sont colligés les principes qui devront guider nos écrits à venir, nos plans de cours par exemple, les travaux de nos élèves, nos notes aux collègues ou à la direction… C'est de ce guide que nous tirons les quelques principes de rédaction épicène que nous vous livrons ici.

Préalables à toute rédaction épicène

1. *L'écriture des formes des deux genres en toutes lettres est un préalable à toute rédaction épicène de qualité* (p. 30).

Ceci exclut donc, d'abord et avant tout, le texte au seul masculin, avec note explicative ou autres mises à l'écart indiquant que l'usage du masculin englobe les deux sexes[7].

Sont également à éviter, pour représenter les femmes de tout acabit :

- les parenthèses;
- les traits d'union;
- les barres obliques;
- les majuscules.

Finis les *magasinier/ère/s*, les *ambassadeur(drice)s*, les *professeur-e-s* et encore plus les *infirmierÈREs* ! Finis les morceaux de femmes !

2. *L'accord* (des adjectifs et participes passés) ***se fait au masculin pluriel pour les mots se rapportant à la fois à un nom masculin et à un nom féminin coordonnés par* et.** (p. 39).

Quand les deux noms sont au singulier et coordonnés par* ou*, l'accord se fait au masculin singulier selon les mêmes principes que ceux qui régissent l'accord du verbe (p. 40).

L'Office a décidé de ne changer ni le masculin dominant ou générique qui régissait les accords ni la règle de proximité[8], ce qui oblige le rédacteur à un ordre des termes coordonnés : le nom masculin doit se trouver le plus près de l'adjectif ou du participe.

On aura donc :

- *La directrice des études et le directeur des ressources humaines sont heureux de…*
- *L'étudiante ou l'étudiant choisi devra se présenter…*

3. *En rédaction épicène, il faut féminiser ou masculiniser… les noms de métiers, de titres et de fonctions… afin de donner une visibilité égale aux femmes et aux hommes* (p. 28).

Empruntant à la linguistique historique, on appellera *doublets* ces formes féminines et masculines des mots. Les *doublets*[9] peuvent être des noms simples (*directeur* et *directrice*), des noms composés (*chargé de cours* et *chargée de cours*) ou des pronoms (*ceux* et *celles; tous* et *toutes*).

C'est la façon la plus simple de féminiser un texte; c'est aussi la plus lourde. On ne doit l'employer qu'avec réserve, puisqu'elle allonge indûment les énumérations, rend parfois illisibles les textes et qu'elle a tendance à devenir figée et redondante[10].

Pour varier :

- on peut changer l'ordre à l'intérieur des doublets (*seront présents les auteurs et auteures, éditrices et éditeurs de ces ouvrages*);
- on peut également répéter – ou non – leurs déterminants (*nous sommes des pompiers et des pompières, des avocates et avocats, des infirmiers et des infirmières…*) et leurs adjectifs, quand ces adjectifs ont une forme semblable dans les deux genres et quand il ne s'agit pas de mots composés (*les enseignantes et enseignants consultés ont approuvé cette mesure*; *les revendications des étudiantes démunies et des étudiants démunis, concernés par ces mesures…*).

Pour désexualiser sans assommer : la formulation neutre

Il y a d'autres moyens d'assurer la représentativité des deux sexes en évitant la multiplication de doublets, en allégeant donc le texte.

C'est d'abord par un choix judicieux des noms que la formulation épicène peut rendre un texte plus neutre. Il existe trois possibilités (p. 20) :

1) Les noms collectifs

au lieu de parler	***on peut dire***
des étudiants et étudiantes	*la population étudiante*
des professeurs et des professeures, du personnel enseignant	*le corps professoral*
des lecteurs et des lectrices	*le lectorat*

2) Les noms de fonction ou d'unité administrative

au lieu de parler	***on peut dire***
du ou *de la secrétaire*	*le secrétariat*
du coordonnateur ou *de la coordonnatrice*	*la coordination*
du directeur ou *de la directrice*	*la direction*

3) Les noms épicènes

Un nom épicène peut désigner aussi bien un homme qu'une femme; c'est le déterminant qui en marque le genre. Les noms épicènes se terminent souvent par un *e* muet, mais pas toujours; ainsi *médecin* et *ombudsman* sont-ils des noms épicènes.

On peut donc parler *du* ou *de la responsable, du* ou *de la spécialiste, cadre, membre, personne, scientifique, de l'élève*[11]…

Quand on les emploie au pluriel, les noms épicènes et leurs déterminants ne sont en général pas répétés[12].

Les responsables *de la coordination, les* cadres *impliqués dans la restructuration de l'administration et les* élèves *qui ont été nommés par l'AGE se réuniront mercredi prochain…*

D'autres façons d'alléger un texte épicène

Pour alléger un texte, on peut, par exemple, avoir recours :

- à des adjectifs épicènes (dont la forme est identique au féminin et au masculin – comme pour les noms, ils se terminent le plus souvent par un *e* muet);
  habile, apte, fidèle, obèse, communiste, tenace, avare en sont des exemples, tout à fait choisis au hasard il va sans dire;
- à des groupes prépositionnels, ce qui implique une transformation de la phrase, comme quand on change*Les étudiants et étudiantes peuvent y participer si ils et elles le désirent, à condition qu'ils et elles aient fini leurs travaux de façon satisfaisante*[13];par
  Les étudiants et étudiantes peuvent y participer à leur gré à condition que leurs travaux soient terminés[14].

- à des pronoms épicènes :– pronoms personnels comme *leur, nous* ou *vous*;
  – pronoms relatifs comme *qui* (accompagnés – ou non – d'une préposition), *que, dont*[15];

– pronoms indéfinis comme *on, plusieurs, personne, n'importe qui*…

On peut aussi transformer de fond en comble la formulation du texte en rétablissant la forme de la phrase ou du paragraphe de façon à ne pas répéter indûment les marques féminines et masculines.

Ainsi, une phrase qui, dans les vieux plans de cours, se lisait :

Les étudiants doivent être présents à tous les cours; ils doivent se procurer le manuel dès la première semaine et l'apporter en classe au deuxième cours; ils sont tenus de faire tous les exercices qu'on leur donnera et de les rendre à leur professeur à la date indiquée au plan de cours…

pourrait devenir, en discours épicène :

Les étudiantes et étudiants[16] *doivent :*

- *être présents à tous les cours;*
- *se procurer le manuel dès la première semaine et l'apporter en classe au deuxième cours;*
- *faire tous les exercices qu'on leur donnera;*
- *les rendre à leur professeur ou à leur professeure à la date indiquée au plan de cours….*

Penser épicène et rédiger épicène

On peut, comme on l'a vu, changer la mise en page, la forme de la phrase; il est également utile parfois de passer à la forme active (ou passive) du verbe, d'utiliser le verbe à l'infinitif ou le participe présent, les verbes impersonnels; bref, tous les moyens sont bons pour rédiger un texte qui s'adresse aux femmes aussi bien qu'aux hommes, tienne compte des unes comme des autres, et qui reste clair et agréable. Nous sommes toutes et tous habitués à jouer avec la langue; la langue, n'est-ce pas notre métier ?

Pensons-y dans nos plans de cours, dans nos questions aux élèves, dans les travaux que nous leur donnons, pensons-y quand nous leur parlons des **auteures**, des **écrivaines** que nous leur faisons lire. Celles et ceux qui s'en tiennent à l'académisme masculinocentriste risquent de se voir débordés par leurs élèves de demain (ou d'après-demain).

Nous sommes à un moment charnière de l'histoire de la langue; certains seront ennuyés par les changements qui ne vont pas arrêter en si bon chemin, certaines par les incertitudes[17] qui en découlent et en découleront, d'autres refuseront sans doute les nouveaux mots, qui leur sembleront parfois étranges[18], mais les transformations font partie de l'histoire des langues; les refuser, c'est faire preuve de passéisme. L'Office québécois de la langue française propose une très grande souplesse dans les différentes pratiques du discours épicène, l'important étant pour l'instant de reconnaître l'existence et l'importance égale d'usagers et d'usagères de la langue.



1 Encore aujourd'hui, la femme *qui réussit* est celle qui impose son prénom. Pensons à la dernière campagne présidentielle en France, où *Sarkozy* affrontait ***Ségolène*** *Royal*, ou encore à ***Pauline*** *Marois* qui s'oppose à *Charest* et à *Dumont*. On pense aussi à ***Marilyn*** ou à ***Céline***. [Retour]

2 Claude Lévi-Strauss et Georges Dumézil, pour l'Académie, juin 1984. Ils ont même écrit : « Il faudrait aussi rappeler qu'en français la marque du féminin ne sert qu'accessoirement à rendre la distinction entre mâle et femelle », ce qui était, ma foi, assez osé, si l'on considère le vocabulaire lié au règne animal, par exemple, où les femelles ont, elles, gardé le genre féminin. [Retour]

3 Il existe bien sûr, à l'époque bénie de mon enfance, des ambassadrices, des mairesses et des présidentes, mais il s'agit toujours des épouses d'ambassadeurs, de maires ou de présidents. Quand on porte le nom de son mari, et que, comme madame Jacques Tremblay, on a perdu jusqu'à son prénom, il n'est pas surprenant d'être affublé du titre de *madame docteur* ou *madame notaire* (voire la *notairesse* ou même *madame veuve docteur*), comme on le faisait dans nos campagnes. [Retour]

4 Ainsi qu'on l'écrivait à l'époque. [Retour]

5 On consultera à ce sujet les différents documents de l'Office dont fait état « Féminisation des titres et des textes » de Pierrette Vachon-L'Heureux, dans *Correspondance*, vol. 10, n^{o} 2, nov. 2004. [Retour]

6 De Pierrette VACHON-L'HEUREUX et Louise GUÉNETTE, aux Publications du Québec, Québec, 2007. Nous avons reproduit en italiques et en gras certains passages qui suivent avec la page où ils apparaissent. [Retour]

7 Éternel retour à cet *homme (qui) embrasse la femme* de ma douce enfance. [Retour]

8 On peut déplorer ce masculinocentrisme issu d'une époque antérieure et non révolue, mais, ici comme ailleurs, il s'agit de principes qui seront mis à l'épreuve de la pratique de la langue. Reprenant l'exemple de Benoîte Groulx, nous devrons encore dire et écrire « cent femmes et un chien étaient contents de leur belle promenade », ou encore parler des *infirmières et infirmiers qui sont allés*… alors que l'on sait que le nombre de celles-là dépasse largement celui de ceux-ci. [Retour]

9 Ces doublets sont fort nombreux et ne sont pas toujours les mêmes d'un pays à un autre. Certains n'ont pas été retenus par l'usage, c'est le cas de *autrice* au Québec. Nous n'en établirons pas ici la liste, nous ne reprendrons pas non plus les principes qui ont guidé la féminisation des termes. Le cahier de l'Office le fait de façon détaillée. Soulignons, à la fin dudit cahier, le très utile *répertoire des formes,* qui devrait être présent en bonne place dans chaque bureau de prof. [Retour]

10 Pensons, par exemple, aux « les Canadiens et les Canadiennes » et aux « les Québécois et les Québécoises » dont nous assomment nos politiciens. (Je ne nommerai personne, mais sachez que ce masculin de *politiciens* est volontaire, marqué et intensif.) [Retour]

11 Il serait d'ailleurs intéressant que l'on réhabilite le nom *élève* que l'on a eu tendance à restreindre aux plus jeunes. Rien ne s'oppose à ce que l'on parle d'élèves au secondaire, au collégial ou à l'université. [Retour]

12 Par contre, comme le déterminant pluriel ne marque pas explicitement le genre, on pourra avoir recours aux marques de l'adjectif ou du participe

passé si l'on veut souligner explicitement la présence d'hommes et de femmes (p. 32). On pourra donc avoir, si on le souhaite : *Les élèves sont invités et invitées à y participer.* [Retour]

13 Nous avons choisi de surcharger cette phrase de façon à vous effrayer. En fait, on aurait également pu utiliser le seul *ils* dans la deuxième partie de la phrase, puisque le doublet y apparaissait déjà. La manière la plus habituelle de rappeler un antécédent qui a la forme d'un doublet est d'utiliser un pronom de rappel masculin pluriel. C'est ce qu'il convient de faire, pour ne pas surcharger un texte, lorsque plusieurs doublets y figurent déjà (p. 34). [Retour]

14 Toujours pour alléger, nous avons ici utilisé la voix passive. [Retour]

15 Qui peuvent remplacer les pronoms marqués comme *duquel, auquel, lequel* … [Retour]

16 Si on refuse d'employer *élève*. [Retour]

17 Au Québec, on emploie par exemple *une auteure*; en France et en Belgique, on propose *une auteur*, en Suisse, *une autrice*. On met à l'épreuve différents mots et expressions. [Retour]

18 Je pense ici par exemple à *commise* (dont certains diront : « *commise*, comme une faute », à quoi on pourrait répliquer : « oui, c'est l'équivalent féminin de *commis*, comme un crime »), ou aux noms à double sens comme *agrafeuse*, *entraîneuse* ou *professionnelle*. On verra lesquels de ces noms passeront au crible de l'usage. Il est très possible que bientôt ces ambiguïtés disparaissent, qu'elles ne fassent plus sourire que quelques vieux édentés, dont les petits-enfants penseront, avec indulgence ou condescendance : « Tiens, pépé qui repart avec ses lubies ! »… et n'y comprendront rien. [Retour]



Louise Desforges

Professeure retraitée du collège Ahuntsic